



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Gymnastique

- Rachel HEURTEBIZE (Déléguee FFG - GAF - Université Caen)
- Nicolas TORDI (Délégué FFG - GAM - Sport Scientist FFG)

Membres FF Sport Universitaire

- Ludovic MARIN (GAM - Université de Montpellier)
- Jeanne RIZZA (GAF - UPEC)
- Stéphanie GARDIEN (Suppléante)
- Xavier BAGUELIN (Directeur National Adjoint)

Invités

- Franck LEGRAS (Représentant DTN - GAF)
- Guy ESPINAS (Représentant DTN - GAM)
- Gaël MEYER (DTN)
- Benoit TAMARELLE (FFSU Université de Rouen)



Championnat	Dates Lieu	Date limite de retour des résultats Inter ligues	Engagement des équipes et juges
CFU Gymnastique Artistique	EN ATTENTE	EN ATTENTE	EN ATTENTE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnat de France **EN ATTENTE**

1. FORMULE SPORTIVE

A l'issue de la phase finale, un classement sera établi par championnat N1 et N2.

Championnat N1 :

Jeunes gens (6 agrès) et Jeunes filles (4 agrès) : 8 gymnastes maximum, 4 passages par agrès maximum et 4 meilleures notes par agrès comptabilisées.

Championnat N2 :

Jeunes gens (6 agrès) : 8 gymnastes maximum, 4 passages par agrès maximum, 18 meilleures notes comptabilisées dont 2 notes minimum à chaque agrès.

Jeunes filles (4 agrès) : 8 gymnastes maximum, 4 passages par agrès maximum et 3 meilleures notes par agrès comptabilisées.

Titres attribués :

- Par équipe : Masculin et féminin
- Individuel : Concours général masculin et féminin
- Individuel : Par agrès

2. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Modalités d'organisation d'une phase qualificative

Organisation :

L'organisateur d'une compétition qualificative, devra prendre en compte les recommandations liées au cahier des charges d'organisation des compétitions (*document disponible sur le site Sport-U*).

Communication des résultats :

La sélection des équipes et des individuels est effectuée par la commission mixte nationale (CMN) et ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait eu compétition, classement et production de résultats par la ligue du sport U organisatrice, **selon le modèle du « logiciel en ligne » 2024-2025** (fichier en cours de mise à jour) qui sera diffusé à chaque ligue. Seul ce format, dans sa configuration initiale, sera accepté et pris en compte.

Date de retour des résultats inter ligues :

EN ATTENTE

Modalités de qualification

- Une seule filière sera organisée au niveau des phases qualificatives : le classement sera établi sur les 4 notes à chaque agrès.
- A l'issue des phases qualificatives, la CMN déterminera le nombre d'équipes qui concourront en N1 et en N2 sur la base de la formule sportive ci-dessus.
- Toute qualification (par équipe ou en individuel) en championnat de France N1 et N2 implique **une participation obligatoire à une phase qualificative réunissant au minimum 3 équipes d'établissements différents.** En cas de difficulté, il vous faudra impérativement contacter le Directeur National Adjoint en charge de l'activité (contact à la fin du document), afin de trouver une solution.
- Les inter ligues doivent envoyer à la nationale les sites organisateurs de compétitions qualificatives pour le **EN ATTENTE**. Les AS doivent informer les organisateurs de leur **participation 3 semaines avant le championnat de qualification.**

Si aucune épreuve qualificative n'est possible et pour toute autre difficulté rencontrée, la CMN devra impérativement être interrogée pour trouver une solution, dès l'élaboration des calendriers (des phases qualificatives).

- Chaque A.S. doit engager nominativement ses équipes pour les phases qualificatives de la ligue du sport U organisatrice. Lors des phases qualificatives, le N° de licence FF Sport U des gymnastes engagés en équipe ou en individuel doit être précisé obligatoirement pour le retour des résultats à la Fédération, sinon ils ne pourront pas accéder au championnat de France.
- **Qualification exceptionnelle :**
Les demandes de qualification exceptionnelle (QE) doivent être envoyées avant la date de la compétition qualificative concernée. La CMN donnera un avis avant la compétition qualificative. Elles seront étudiées, et éventuellement validées, lors de la CMN de qualification.

Selon les règlements généraux FFSU, les demandes de QE ne sont valables qu'en cas de :

- Statut SHN et événements fédéraux (stage, compétition...)
- Blessure
- Examen et concours nationaux

Les gymnastes inscrits dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) peuvent faire une demande de QE au même titre que les gymnastes listés.

Pour les phases qualificatives, une équipe peut bénéficier des notes du ou des gymnastes dont la QE est validée par la CMN.

Les équipes comprenant au moins 3 gymnastes figurant sur ces listes pourront être qualifiées sans participer aux phases qualificatives. La composition de ces équipes devra être jointe à la demande. Si 3 équipes se trouvent dans ce cas, un classement « élite » sera établi.

Calendrier de qualification au CFU

Pour faciliter l'organisation du CFU, les gymnastes devront respecter les dates suivantes :

- **EN ATTENTE** : Retour des demandes de qualifications (via les ligues)
- **EN ATTENTE** : Retour du dossier d'inscription, auprès de la ligue organisatrice

Le dossier d'inscription au CFU sera disponible en format « Canva » sur le site Sport-U, rubrique Activités gymniques. Il sera mis à jour par la Ligue organisatrice au fur et à mesure de la saison.

Dans la mesure du possible, les forfaits doivent être signalés dès la date limite d'engagement. En cas de forfait de dernière minute, le responsable d'équipe doit contacter l'organisateur du CFU, ainsi que la direction nationale, pour permettre une organisation optimale du plateau de compétition et effectuer un éventuel remplacement sur décision de la CMN.

3. RÈGLEMENT SPORTIF

Composition d'équipe

Rappel : Toute demande particulière doit être soumise à la CMN dès que possible avant la date limite de retour des résultats qualificatifs et des demandes de

NOUVEAU !

qualifications exceptionnelles. La réponse interviendra au plus tard au moment de la CMN de qualification et de la publication des qualifiés.

- Les équipes se composent de 8 gymnastes maximum, appartenant à la même A.S.
- Si une A.S. dispose de 2 équipes dans la même catégorie, leur composition peut faire l'objet d'un mixage jusqu'au contrôle des licences.
- Les étudiants participants au championnat de France doivent être impérativement inscrits sur les feuilles de match des phases qualificatives.
- Si une A.S. dispose d'une équipe en N1 et d'une équipe en N2 :
 - Possibilité d'une seule « montée » d'un ou une gymnaste de N2 vers N1 ;
 - Pas de descente autorisée d'un ou une gymnaste de N1 vers N2.
 - Une seule licence individuelle ou extérieure **appartenant au même site de Ligue** est autorisée par discipline.
 - Toute demande de ce type doit être signalée avant la compétition qualificative au CFU (où ce licencié devra matcher) à l'adresse suivante : Imaurage@sport-u.com et FFSU-sc1@sport-u.com.

Notation

Code :

Pour la GAF, qualifications sur le programme FFSU basé sur le code FIG aménagé 2024-2025 disponible sur le site de la Sport-U.

Pour la GAM, qualifications et CFU se feront sur le code FIG 2025-2028 et les dernières lettres FIG en vigueur, disponible sur le site Sport-U.

Pour la GAM et la GAF, des aménagements supplémentaires détaillés ci-dessous seront pris en compte dès les phases qualificatives :

- Possibilité d'utiliser la grille supplémentaire d'éléments « FFSU » GAM et GAF disponibles sur le site Sport-U. Ces éléments FFSU permettent d'être comptabilisés pour éviter les déductions pour mouvement trop court, mais ne donnent pas de valeur de difficulté et ne répondent pas aux Exigences de Composition.
- Aux barres asymétriques, arçons et fixe : Possibilité de répéter une fois un seul élément, dans l'enchaînement, permettant ainsi d'être comptabilisé pour éviter les déductions pour mouvement trop court, mais ne donne pas de valeur de difficulté.

Musique : Envoyer avec l'engagement en format compressé mp3 et disposer d'une Clé USB en cas de problème. Si le support comporte différents fichiers, celui correspondant à la musique choisie pour le CFU doit être facilement identifiable.

Tenue : Tous les gymnases, individuels ou par équipe, doivent être en tenue de gymnaste sur le plateau de compétition. En équipe, les tenues doivent être harmonisées. A défaut, sanction d'un point. Le legging pour les filles et le tee-shirt "moulant" à manche courtes pour les garçons sont autorisés. Les couleurs et identification de l'AS doivent être harmonisées pour tous les gymnastes d'une même équipe.

Un jury unique sera mis en place sur le CFU N1 et N2 :

GAM / GAF	JURY D	Niveau 4
GAM / GAF	JURY E	Niveau 3 (voire 2 en phase qualificative et nationale pour la GAM sur validation de la CMN)

Chaque A.S. doit fournir au moins un juge par équipe ayant été recyclé. L'absence de juge entraîne une pénalisation de 10 points sur le total de l'équipe que ce soit lors des phases qualificatives ou lors du championnat de France.

IMPORTANT : en cas de difficulté pour fournir un juge il est indispensable de se rapprocher de Rachel (GAF) et Nicolas (GAM).

- rachel.heurtebize@unicaen.fr pour la GAF ;
- nicolas.tordi@ffgym.fr pour la GAM ;
- Copie à xbaguelin@sport-u.com, Imaurage@sport-u.com et FFSU-SC1@sport-u.com

TENUE DES COMPÉTITEURS

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

INTERNATIONAL

1 - FISU

La gymnastique artistique est au programme des Jeux Mondiaux Universitaires qui auront lieu en Corée en 2027.

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition des équipes.

PROGRAMMES

1 - GAF

[FFGYM - Code de pointage](#)

Dans la rubrique [**Documents techniques GAF**] : les informations sur le Code FIG Aménagé se trouvent sur le site de la Fédération Française de Gymnastique (<https://www.ffgym.fr/>) à partir de la page 182 dans "FFGYM-Brochure des programmes GAF édition sept 2024 MAJ 08-11-2024."

La licence FFGYM est obligatoire pour accéder à la brochure.

Dans la rubrique [**Documents techniques Juges**] (en bas de la page sur le site) : les informations sur les grilles d'éléments se trouvent dans "Document contenu du code de pointage GAF 2025-2028."

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN
xbaguelin@sport-u.com / +33 (0)6 72 07 90 61

Chargée de mission sports - Lisa MAURAGE
lmaurage@sport-u.com / +33 (0)7 52 08 44 49